

rité organique, s'exerçant dans l'état pathologique, comme dans l'état physiologique, par l'intermédiaire d'un système nerveux plus fortement centralisateur.

Sexe. — L'influence du sexe dans ce qu'elle a d'essentiel et de vraiment caractéristique, se réduit également, pour la plupart des cas, à une différence dans le fonctionnement du système nerveux.

Impressions morales. — Cette liaison est incontestable pour les impressions morales, de nature toute nerveuse par définition même. — Si les folies dépressives, les chagrins, la nostalgie, les passions tristes, sont des causes prédisposantes vis-à-vis de certaines maladies microbiennes, comme la tuberculose, c'est que, en déprimant le système nerveux, elles enlèvent à l'organisme une partie de ses forces de résistance ; l'agent microbien trouve un terrain mal défendu, frappé de stupeur et privé de sa défense normale, du fait de la dépression momentanée ou permanente du névraxe. Si ces mêmes facteurs sont des causes prédisposantes ou occasionnelles des affections de l'estomac, du poumon, du cœur, ce n'est que par le trouble qu'ils apportent dans le fonctionnement du système nerveux, relatif à ces organes : les émotions, par exemple, n'interviennent dans la pathogénie des affections cardiaques ou de l'angine de poitrine que par leur retentissement sur l'innervation du cœur.

4. — PATHOGÉNIE DES DIATHÈSES.

De même la diathèse, lorsqu'elle est acquise, est réductible à un vice des mutations nutritives qui, lui-même, se trouve sous la dépendance immédiate d'un trouble nerveux. Le système nerveux a, en effet, dans les modifications pathologiques de la nutrition cellulaire, un rôle prépondérant.

Par les grands appareils placés sous sa dépendance, ceux de la respiration et de la circulation, le système nerveux augmente ou diminue la quantité d'oxygène qui entre dans le sang, et il augmente ou diminue aussi la quantité d'oxygène mise en contact avec chaque cellule du corps, facilitant ou

entravant ainsi l'activité assimilatrice. Son rôle n'est pas moins important dans le phénomène opposé. Pour que la désassimilation ait lieu d'une façon suffisante, il faut que les déchets de la cellule soient régulièrement entraînés dans la circulation générale et évacués par les organes excréteurs. Il faut donc que la circulation, dans les réseaux lymphatiques, dans les capillaires et les veines soit assez active pour entraîner les matières inutiles ou nuisibles.

Le système nerveux commande donc l'activité assimilatrice et désassimilatrice par l'action des vaso-moteurs sur la circulation interstitielle et par l'activité des sécrétions du rein, des glandes cutanées, de l'expiration, etc. Mais en plus de cette double action indirecte, il exerce une action directe non moins importante sur les échanges nutritifs et les métamorphoses de la matière, commandant par son action trophique la modalité de l'assimilation et de la désassimilation ; « on doit aux travaux physiologiques modernes d'avoir montré que les cellules de nos tissus doivent être considérées comme des foyers de transformations chimiques incessantes, transformations auxquelles préside le système nerveux » (E. Reale).

Brown-Séguard a montré que, en sectionnant les nerfs se rendant à un membre, on voyait passer dans les veines du sang rouge, non chargé des déchets organiques.

D'Arsonval a mis en évidence l'arrêt de la nutrition que des décharges électriques sont capables de réaliser.

D'autre part, un des principes importants des échanges nutritifs et, en même temps, l'un des plus aisés à mettre en évidence est le sucre qui circule à l'intérieur de nos vaisseaux. En franchissant les capillaires, en passant des artères dans les veines, ce sucre diminue de 0,38 à 0,10 centigrammes pour 1000. Donc une partie est utilisée par voie d'oxydation, de dédoublement ou autre, au sein des tissus, comme l'ont démontré Chauveau et Cl. Bernard. Or, Ch. Bouchard a démontré expérimentalement que des excitations de l'axe cérébro-spinal, des nerfs périphériques, les excitations électriques en particulier, font varier, suivant les réactions des centres et l'intensité du courant, la consommation du sucre, variation

dont résultent des oscillations dynamiques, statiques, dans la composition des humeurs.

On voit donc, en somme, que les processus de nutrition sont soumis à l'influence du système nerveux et que les réactions nerveuses ont des aboutissants multiples, conduisant tantôt à l'accélération, tantôt au ralentissement, tantôt à l'inhibition de la vie cellulaire (Charrin). On comprend facilement, par suite, que l'origine des diathèses soit dans un fonctionnement vicié du système nerveux et qu'elles se rencontrent surtout chez les névropathes. « Cette fonction régulatrice, du système nerveux, à l'égard des échanges organiques, explique mieux que l'hypothèse de l'autorégulation des éléments cellulaires, certains symptômes de l'arthritisme, ainsi que leur origine héréditaire si fréquente » (de Renzi). « Chez les malades de cette catégorie », déclare Massalongo, « la vitalité des tissus est exposée, de par une disposition morbide spéciale du système nerveux qui tient sous sa dépendance la nutrition, à des troubles fréquents de cette grande fonction, même sous l'influence d'agents de minime importance (refroidissements, émotions morales, etc.). »

5. — PATHOGÉNIE DES MALADIES CONSTITUTIONNELLES.

La diathèse n'agit comme cause prédisposante dans la production de telle ou telle maladie, qu'en créant sur tout individu qui en est entaché, par l'intermédiaire du système nerveux vaso-moteur ou trophique, une diminution ou des modifications de la vitalité des tissus, causes de *modalités morbides* qui peuvent être uniques ou multiples.

En ce qui concerne l'**Arthritisme** que Massalongo considère comme « une constitution nerveuse spéciale » on peut dire avec Hannequin (1904) qu'il est essentiellement caractérisé :

« A.— Par une tendance à la congestion, par une excitabilité réflexe exagérée qui explique la fréquence des affections à forme spasmodique du jeune âge, et le retentissement douloureux, sur tous les systèmes de l'économie, des accidents

pathologiques qui surviennent chez les arthritiques à toutes les périodes de l'existence ;

« B.— Par une diminution de l'activité nutritive qui ne fait plus subir aux aliments introduits dans l'estomac et élaborés dans l'organisme les métamorphoses nécessaires à leur élimination par les reins, la peau et les poumons sous forme d'urée, d'eau et d'acide carbonique, terme ultime de leurs transformations. Les acides, les graisses et les sucres non brûlés, l'acide urique, non transformé complètement en urée, s'accumulent dans nos humeurs et nos tissus pour donner lieu à une série d'accidents pathologiques, de manifestations morbides qui viennent à la fois traduire cette imparfaite élaboration de la matière et révéler l'élément primordial sur lequel elle prédomine. Telle est l'origine de la *dyscrasie acide*, de la *goutte*, de la *gravelle*, du *diabète*, de l'*obésité*, de la *lithiase biliaire*, maladies de nutrition proprement dites, qui peuvent exister à l'état isolé, mais que l'on trouve beaucoup plus souvent associées chez le même sujet, ou les différents membres d'une même famille, le vice de nutrition primordial, l'imparfaite élaboration qui leur donne naissance portant, presque toujours, sur tous les aliments transformés ou non en matière vivante et non pas, exclusivement, sur l'un d'eux ;

« C.— Par une viciation nutritive qui porte *non plus sur l'élaboration des éléments immédiats (matières azotées, graisses, sucres, acides) destinés à la réparation de nos tissus ou à la production de la chaleur et de toutes les énergies, mais sur nos tissus et nos organes eux-mêmes*, en fait des tissus infirmes, vite atteints d'usure prématurée, de vieillesse anticipée, des organes de moindre résistance vite frappés d'incapacité, d'insuffisance fonctionnelle, de méiopragie, comme disait Potain, quand nous leur demandons un surcroît de travail. Cette viciation nutritive, ordinairement congénitale et héréditaire, n'est pas fatale, elle ne porte pas sur tous nos organes et tous nos tissus, mais seulement sur quelques-uns d'entre eux.

« C'est tantôt un défaut de résistance contre nature, une faiblesse héréditaire du tissu musculaire lisse et du tissu conjonctif qui forme les parois de nos veines, de nos viscères et